



HUBLOT

Du 13 au 17 février, votre ville étudiante arbore le drapeau des Journées de la persévérance scolaire pour souligner le support qu'on peut apporter aux jeunes dans leur parcours scolaire.



Volume 43, numéro 2, février 2023

JOURNAL MUNICIPAL

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron,
Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0

Abonnement :

<https://carletonsurmer.com/abonnement-a-linfolettre/>

Prochaine tombée : 10 mars à 16 h



Prochaine séance du conseil municipal

13 mars à 20 h : Séance ordinaire publique à l'hôtel de ville et sur le Web.

Pour assister en direct ou voir les séances en différé, aller sur <https://carletonsurmer.com/gouvernance-municipale/seances-conseil-municipal/>.



LA VILLE VOUS INFORME

Journées de la persévérance scolaire

Bien entourés, les jeunes peuvent persévérer!

Du 13 au 17 février, l'entourage des jeunes est à l'honneur lors des Journées de la persévérance scolaire. Fière Ville étudiante, Carleton-sur-Mer s'engage dans la mobilisation autour de ce mouvement bienveillant et collectif. Encourager la motivation, la résilience et la confiance en soi de chaque jeune, c'est nourrir leur persévérance scolaire. Les jeunes, partie prenante de notre société, grandissent mieux avec des félicitations, de l'accompagnement, des encouragements, des explications, de l'écoute et de l'appui.

Leur persévérance se cultive au contact bienveillant de leur entourage. Car, derrière chaque jeune qui continue à fournir des efforts dans son parcours scolaire, il y a des adultes qui jouent un rôle essentiel, et vous en faites partie!

Les petits gestes concrets aident à lever les obstacles à leur réussite éducative :

- Offrir de l'aide;
- S'intéresser à ce que le jeune vit à l'école;
- Être à l'écoute;
- Lui faire vivre ses premiers succès dans une activité parascolaire;

- Suggérer des outils pour bien gérer le temps consacré aux études, aux loisirs et au travail;
- Encourager la poursuite des études jusqu'à l'obtention du diplôme ou de la qualification visée;
- Rassurer de manière positive.

Merci à vous, parents, enseignants, éducateurs, employeurs, intervenants en milieux scolaires, personnels de soutien ou membres d'organismes communautaires! Vos gestes et votre présence bienveillante multiplient incontestablement les possibilités de réussite de chaque individu aux études. Merci beaucoup! Chacun de vos gestes compte!

Mathieu Lapointe, maire

Jusqu'au 4 mars, venez bouger avec des activités originales, en plus d'une programmation spéciale durant la relâche!

Facebook @fevrierfestif



ENREGISTREMENT ANNUEL OBLIGATOIRE

COÛT: 20\$ POUR VOTRE CHIEN

INSCRIPTION + RENOUELEMENT

www.emili.net



1 800 937-0478

- ✓ Créez un compte
- ✓ Créez la fiche de l'animal
- ✓ Payez la médaille en ligne
- ✓ Recevez-la par la poste



AVIS PUBLICS

Avis détaillés sur <https://carletonsurmer.com/avis-publics/> et sur le babillard de l'hôtel de ville.

Information :
urbanisme@carletonsurmer.com.

Consultation publique

6 mars à 17 h, à l'hôtel de ville

Projet de règlement 2023-476 : règlement prévoyant que chaque demande de démolition d'immeuble doit être analysée par un comité composé d'élus, lequel peut imposer des conditions s'il autorise la démolition. Des conditions particulières sont prévues dans le cas d'une demande de démolition d'un immeuble patrimonial.

Avis public relatif à la propriété de certaines voies ou parties de voies ouvertes au public

Avis public est donné par les présentes.

Que la Ville de Carleton-sur-Mer entend se prévaloir des dispositions de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1) afin de devenir propriétaire de voies ou de parties de voies ouvertes au public depuis au moins dix (10) ans et ci-dessous énumérées. Le texte de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1), est le suivant :

« Art. 72. Toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans devient propriété de la municipalité locale dès que sont accomplies les formalités prévues au présent alinéa, soit :

« 1° la Municipalité adopte une résolution identifiant la voie concernée, soit par sa désignation cadastrale lorsque son assiette correspond à celle d'un ou de plusieurs lots entiers du cadastre en vigueur, soit, dans le cas contraire, par une description technique préparée par un arpenteur-géomètre;

« 2° le cas échéant, une copie de la description technique, vidimée par un arpenteur-géomètre, est déposée au bureau de la Municipalité;

« 3° la Municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis contenant :

- « a) le texte intégral du présent article;
- « b) une description sommaire de la voie concernée;

« c) une déclaration précisant que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplies.

« La deuxième publication doit être faite après le 60^e et au plus tard le 90^e jour qui suit la première.

« Lorsqu'une immatriculation est requise par la loi, la Municipalité soumet, au ministre responsable du cadastre, un plan cadastral montrant la voie devenue sa propriété par l'effet du présent article, ainsi que la partie résiduelle. Elle doit, en outre, notifier ce dépôt à toute personne qui a fait inscrire son adresse sur le registre foncier, mais le consentement des créanciers et du bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale n'est pas requis pour l'obtention de la nouvelle numérotation cadastrale.

« La Municipalité publie au registre foncier une déclaration faisant référence au présent article, comportant la désignation cadastrale du terrain visé et indiquant que les formalités prévues aux trois premiers alinéas ont été accomplies.

« Tout droit relatif à la propriété du fonds de la voie visée auquel un tiers pourrait prétendre est prescrit si le recours approprié n'est pas exercé devant le tribunal compétent dans les trois ans qui suivent la dernière publication prévue au paragraphe 3° du premier alinéa.

« La Municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard d'une voie sur laquelle elle a prélevé une taxe au cours des 10 années précédentes. »

Description sommaire des voies concernées par le présent avis

- Rue Cartier-Chaleurs : lots 3 548 305 et lot 3 547 813, cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2; et
- Rue des Érables : lot 3 548 244, cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Avis est également donné que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* ont été accomplies.

La Ville de Carleton-sur-Mer a adopté, lors de la séance ordinaire du 12 décembre 2022 la résolution numéro 22-12-254 identifiant les voies ou parties de voies concernées par cette description sommaire.

Donné à Carleton-sur-Mer, ce 10^e jour du mois de février 2023

Antoine Audet, directeur général et greffier

LA VILLE VOUS INFORME

Préparation du 5 à 7 des bénévoles

La semaine de l'action bénévole se déroulera du 16 au 22 avril prochains. La Ville tient à remercier toutes les personnes s'étant impliquées bénévolement en 2022 et à récompenser leur apport. Nous préparons donc notre rendez-vous annuel avec quelques idées nouvelles qui devraient vous plaire.

Avez-vous des expériences à partager? Des candidats ou candidates à proposer?

La Ville souhaite connaître vos anecdotes et vos belles histoires bénévoles! En effet, des prix seront offerts aux organismes communautaire, culturel et sportif qui se sont démarqués. Communiquez avec Gabriel Roy, notre animateur cette année, pour nous raconter vos histoires liées à l'action bénévole, partager votre expérience en tant que bénévole ou nous envoyer des photos et vidéos de vos réalisations. Nous vous encourageons à questionner vos bénévoles pour dénicher le trésor caché.

Proposez une candidature pour le bénévole de l'année et le bénévole jeunesse de l'année (25 ans et moins) avec le formulaire en ligne!

Candidature Bénévole de l'année



Information : Gabriel Roy, animateur, 418 364-7073, p. 238, animation@carletonsurmer.com.



LA VILLE VOUS INFORME

Appel aux propriétaires de logements à louer

La Ville publie une liste des logements à louer, qui est tenue à jour au meilleur de nos connaissances. Ce document est abondamment consulté par les résidents qui souhaitent changer de type de logement, par les étudiants et par les nouveaux arrivants. Les propriétaires de logements sont invités à communiquer avec Alain Lapierre pour lui fournir l'information à jour et le tenir au courant des changements.



Cliquez ici pour voir la liste de propriétaires de logements à louer.

<https://carletonsurmer.com/vivre-ici/nouveaux-arrivants>

Communiquez avec Alain Lapierre, 418 364-7073 p. 232, greffe@carletonsurmer.com.

Le transport de bois débute sur le chemin St-Louis

La prudence est de mise!

On appelle les adeptes de sport à la prudence. Pour votre sécurité :

1. Stationnez-vous sur une portion droite du chemin afin de demeurer visible dans les 2 sens de la route.
2. Signalez votre présence sur le canal 10 de la radio CB.

En général, il n'y a pas de transport les samedis et dimanches, mais les équipes d'entretien du Groupe Lebel-Division Nouvelle sont au travail avec les sableuses et niveleuses.

Offres d'emploi au Golf

La SDMC offre différents emplois saisonniers au golf. C'est une belle opportunité de travail à temps partiel ou à temps plein dans un environnement exceptionnel! Nous cherchons des préposés.es à l'accueil, au resto-bar et à l'entretien du terrain.

Au plus tard le 10 mars, toute personne intéressée peut faire parvenir son curriculum vitae, **en indiquant l'emploi qui l'intéresse**, à : Société de développement et de mise en valeur de Carleton-sur-Mer, 629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0 coordonnateur.golf@carletonsurmer.com.

Offres d'emploi détaillées sur <https://golfcarletonsurmer.com/>.

Sondage aux nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes

La Ville renouvelle sa démarche d'accueil des nouveaux arrivants. L'équipe municipale souhaite faciliter leur arrivée dans la communauté. Nul doute qu'en connaissant mieux ces personnes, nous pouvons augmenter leur chance de s'acclimater et peut-être même de s'établir parmi nous à long terme. Voici donc un court questionnaire destiné aux gens nouvellement arrivés à Carleton-sur-Mer.

Répondez d'ici le 6 mars à 8 h :

- soit en ligne;
- soit directement dans le journal en déposant vos réponses à l'accueil de l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture;
- Soit en postant vos réponses à : Sondage aux nouveaux arrivants Ville de Carleton-sur-Mer, 629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0.

Lien vers le sondage en ligne



Prénom et nom _____

Courriel _____

Téléphone _____

Adresse _____

Quand êtes-vous arrivé.e à Carleton-sur-Mer? _____

Êtes-vous arrivé seul.e ou en famille? _____

Si vous avez répondu en famille, précisez le nombre de personnes? _____

Avez-vous des questions demeurées sans réponse? _____

Pour vous rencontrer en personne, qu'est-ce que vous préféreriez? (Plusieurs réponses possibles)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Kiosque ponctuel lors d'un événement | <input type="checkbox"/> Tour guidé |
| <input type="checkbox"/> Journée porte ouverte | <input type="checkbox"/> Rendez-vous privé |
| <input type="checkbox"/> Autre, précisez | |

Merci d'avoir pris le temps de nous communiquer vos réponses!





Détails et inscription à partir de la page Facebook @fevrierfestif
 Information : Jean-Simon Landry
 581 886-3671



Activités culturelles présentées sur la dernière page du journal.

18 fév. de 16 h à 20 h	Hockey-botte, volet adulte	OTJ
18 fév. à 13 h	Initiation au ski de fond pour les 6-10 ans	Arpents verts
19 fév. de 9 h à 12 h 30	Hockey mineur	OTJ
19 fév. à 9 h	Expédition de groupe au sentier Samuel	Arpents verts
23 fév. à 18 h 30	Soccer phosphorescent	Rue Tracadièche Ouest
24 fév. à 17 h	5 à 7 et curling	Zone festive Desjardins, centre sportif du cégep
25 fév. à 9 h 30	Gym-famille	Zone festive Desjardins, centre sportif du cégep
Du 25 fév. au 4 mars, de 17 h à 21 h	Curling (tournoi les 3 et 4 mars)	Zone festive Desjardins, centre sportif du cégep
25 fév.		Arpents verts
dès 10 h	Initiation au ski en pas de patineur	
15 h 30	Courses des Galopeux	
21 h	Soirée blues et rock and roll	
26 fév. de 12 h 30 à 16 h	Animation, curling et jeux en famille	Zone festive Desjardins, centre sportif du cégep
1 ^{er} mars de 12 h à 16 h et de 18 h à 21 h	Fête foraine avec jeux de cirque pour toute la famille	Zone festive Desjardins, centre sportif du cégep
2 mars à 18 h 30	Soccer phosphorescent	Rue Tracadièche Est
3 mars de 13 h 30 à 16 h	Animation, curling et jeux en famille	Zone festive Desjardins, centre sportif du cégep
4 mars à 20 h 30	Soirée karaoké	Naufrageur

Certaines activités ont des places limitées : visitez Facebook @fevrierfestif

RÉSISTANCES
 FÉMINISTES

8 MARS 2023

JOURNÉE INTERNATIONALE
 DES DROITS DES FEMMES



SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que le site des Arpents verts rallie les amateurs de plein air de tout âge depuis plusieurs décennies? Le projet de créer un centre de ski de fond naît en 1976, au sein de l'OTJ (Œuvres des terrains de jeux) à l'initiative de Gratien Caissy, Évariste Leclerc et Roger Savoie. Le projet vise d'abord l'acquisition d'un terrain le long de la rivière Stewart, puis la construction d'un bâtiment polyvalent. Le 29 octobre 1976, l'OTJ achète donc le terrain de Claude Landry.

Le nouveau bâtiment est alors baptisé « chalet des Arpents verts ». C'est un lieu rassembleur, tant pour les adeptes de ski de fond, que pour les organismes et les familles qui s'y retrouvent lors d'activités sociales et musicales. Sur le terrain, les sentiers de ski de fond se développent d'année en année, grâce à la collaboration des propriétaires privés. Un premier relais est érigé en 1979 et un deuxième, 7 ans plus tard. Pour le plaisir des familles, une glissade a également été aménagée.

La gestion des Arpents verts, d'abord sous la responsabilité de l'OTJ, est ensuite passée au Club Lions de Saint-Omer en novembre 1987; et puis, à la municipalité de Saint-Omer en avril 1996. Enfin, c'est la Ville de Carleton-sur-Mer qui gère l'infrastructure municipale depuis 2000, alors que le service d'accueil est fourni en partenariat avec l'équipe du parc régional du Mont-Sain-Joseph.

Dès les premières neiges, les 35 km de sentiers accueillent skieurs, raquetteurs, randonneurs, cyclistes (fatbike) et amateurs de glissade. C'est un rendez-vous de plein air animé avec différentes activités spéciales, comme le traditionnel Festi-Lions et le fameux Février Festif, qui s'y déroule joyeusement depuis 3 ans, avec l'équipe de Bouge pour que ça Bouge.

Paul Lemieux, historien
 Écomusée Tracadièche



Photo : Entre mer et monts : Saint-Omer 1899-1999, collectif d'écriture, 1999.

VIE COMMUNAUTAIRE

Gagnez à visiter votre biblio

Partez à la recherche du billet d'or!

Du 12 au 25 février, les 13 ans et plus sont invités à fréquenter leur bibliothèque pour trouver des billets d'or. La découverte d'un billet d'or permet de participer au tirage d'un grand prix régional avec Klô Pelgag. Les 14 billets d'or cachés à la bibliothèque mènent aussi à une foule de prix instantanés, comme des iPad et des cartes-cadeaux chez les libraires.

Enregistrez votre participation sur <https://grandconcoursbiblio.ca/> en inscrivant le code de la bibliothèque.

3 façons de trouver le code :

- Trouver un des billets d'or caché à la biblio;
- Aller chercher le code dévoilé à la biblio sur une affiche;
- Utiliser le code en page d'accueil de <https://www.prennumerique.ca/>.

GRAND CONCOURS

Gagnez à visiter votre biblio!

12-25 FÉVRIER 2023

À GAGNER
Un cadeau offert par **KLÔ PELGAG** et **200 prix instantanés!**

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

BILLET D'OR

Recherchez un **billet d'or** dans votre bibliothèque et rendez-vous au grandconcoursbiblio.ca

Voyage organisé au manoir du lac William

Le club des 50 ans et plus de Carleton organise un voyage avec Groupe Voyage Québec, du 31 octobre au 2 novembre prochains.

Destination : Manoir du Lac William, à St-Ferdinand, sous le thème Noël féérique.

Coût : 779 \$ en occupation double.

On peut s'inscrire à une rencontre d'information, à venir, auprès de Charley Day : 418 391-7558.

Réunion des Fermières

8 mars à 19 h à la sacristie de l'église St-Joseph : Réunion du club des Fermières de Carleton-sur-Mer, fières d'accueillir de nouvelles recrues.

Information : Réjeanne Gauvreau 418 364-3591.

SPORT ET LOISIRS

Aide financière pour l'accompagnement au camp de jour

VOTRE ENFANT AURA-T-IL BESOIN D'UN ACCOMPAGNATEUR POUR LE CAMP DE JOUR?

Si oui, c'est déjà le moment de communiquer avec votre camp de jour!
URLSGIM.COM -> Services -> Programmes -> Accompagnement loisir des personnes handicapées

1 avril
DATE LIMITE POUR FAIRE UNE DEMANDE

Le Programme d'assistance financière pour le loisir des personnes handicapées (PAFLPH) volet accompagnement est de retour. Les demandes peuvent être acheminées jusqu'au 1^{er} avril 2023.

Information : Luce Thériault, conseillère en loisir, luce.theriault@urlsgim.com, 418 388-2121 p. 105.

<https://www.urlsgim.com/services-accompagnement-en-loisir-des-personnes-handicapees>

Camp de soccer Futsal

Le camp de soccer Futsal, joué en salle, du Club de soccer Baie-des-Chaleurs se déroule du 28 février au 4 mars. Le camp est accessible à tous les enfants de la Baie-des-Chaleurs. Il se déroule dans trois villes du territoire. Il y a un seul coût et l'enfant peut assister à 1 ou aux 3 demi-journées.

Coût

U6-U9 : 30 \$ pour 3 jours, de 10 h à midi

U10 et + : 50 \$ pour 3 jours, de 13 h à 16 h

Inscription en ligne : <https://bit.ly/3lqNtsJ>

Prière d'inscrire toutes les journées où l'enfant participera, afin de pouvoir connaître le nombre de participants chaque jour.

Information : Mikaël Garnier, mikael.garnier.dt@gmail.com.

J'aime ta persévérance

DU 13 AU 17 FÉVRIER 2023
LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
#JPS2023

NOS GESTES, UN+ POUR LEUR RÉUSSITE!

RANDO AU CLAIR DE LUNE

4 mars de 17 h à 21 h

Rendez-vous et départ au fer à cheval sur la rue de la Montagne, pour un aller-retour au sommet du mont Saint-Joseph. Les raquettes sont recommandées selon les conditions de neige. Un chocolat chaud sera servi au sommet! Cette activité gratuite est organisée par le club de plein air Kharishteau.

QUAI DES ARTS

Billetterie du Quai des arts : 418 364-6822, 1
<https://carletonsurmer.tuxedobillet.com/>

Bibliothèque

Information : 418 364-7103;
bibliotheque@carletonsurmer.com.

Club de lecture

22 février à 19 h 30

Joignez-vous au groupe pour de belles rencontres animées remplies de découvertes littéraires. On peut rejoindre le club gratuitement et en tout temps. Les lectures proposées sont disponibles à la bibliothèque :

- *Perdre la tête* de Heather O'Neill
- *On a tout l'automne* de Juliana Léveillé-Trudel
- *De la jalousie* de Jo Nesbo
- *La patience des traces* de Jeanne Benameur

Conférence voyage

23 février à 19 h

Récit et photos du voyage de Denise Bernier et André Mathieu, lors d'une traversée du pays en véhicule récréatif jusqu'à Vancouver.

Lancement de livre : 3 mars à 17 h

Crever les eaux de Johanne Morency

Apéro, récital de poésie et musique avec Johanne Morency, Sylvie Desrochers et Yves Cayouette. En cas de tempête, l'activité sera remise au 12 mars.

Bricolage avec Guylaine Langlois

4 mars à 10 h

Activité familiale gratuite à l'occasion de la semaine de relâche : construction de mignonnes cabanes à oiseaux pour décorer le jardin! Matériel fourni.

Réservation : 418 364-7103

Heure du conte : 7 mars à 18 h 30

7 février : heure du conte pour les tout-petits avec l'ami Gilbert! Apporte ta doudou et ton toutou et viens passer un bon moment en famille. Une petite collation et un bricolage suivent le conte.

Cinétoile

418 364-6822, p. 370

<https://cinetoile.wixsite.com/cinetoile>

Régulier 9\$; 12 ans et moins 5 \$; Cégep gratuit.

Tu te souviendras de moi

17 février à 19 h 30

Comédie dramatique québécoise, inspirée de la pièce de théâtre éponyme de François Archambault.

Frère et sœur : 24 février à 19 h 30

Drame français : une actrice et son frère professeur et poète doivent renouer, à la suite du décès de leurs parents, après des années de rancœur.

Ernest et Célestine, le voyage en

Charabie : 1^{er} mars à 14 h

Film d'animation : en voyage pour faire réparer un violon au pays des ours, où la musique est désormais bannie, deux comparses tentent de réparer cette injustice et de ramener la joie.

Mystère : 2 mars à 14 h

Film d'aventure : déménagée en montagne avec son père, une jeune fille mutique s'attache à un chiot qui lui redonne goût à la vie, mais qui s'avère être un loup.

Je vous salue salope

8 mars à 19 h 30

Documentaire québécois sur la misogynie au temps du numérique. Film présenté en collaboration avec le Calacs et le centre des femmes de Bonaventure.

Une table ronde suivra la projection, pour aborder avec le public le sujet difficile de la violence faite aux femmes.

Maximum 90

Portraits et fantaisies

26 février à 14 h

Concert des Jeunesses musicales Canada, avec David Dias da Silva à la clarinette et Oliver Hébert-Bouchard au piano. Étudiant 13,50 \$; Aîné 21,60 \$; Régulier 27 \$.

Simon Leoza : 3 mars à 20 h

Avec 7,5 millions d'écoutes en ligne, le pianiste a attiré l'attention de la critique internationale. Étudiant 15 \$; Aîné 24 \$; Régulier 30 \$.

Centre d'artistes Vaste et Vague

418 364-3123 | <https://vasteetvague.ca/>

Les voix de glaces

24 février au 31 mars

Joan Sullivan et Robin Servant, Rimouski Vernissage le vendredi 24 février, dès 17 h. Installation participative qui vise à immerger le public au cœur des enjeux environnementaux, avec une approche poétique de trois sens : la vue, l'ouïe et le toucher.

À tour de rôle

La manière noire : 25 février à 16 h

Après une semaine de création, les artistes gaspésiens dirigés par Jean-François Aubé présenteront une lecture publique, suivie d'une discussion avec le public. C'est gratuit, mais il faut réserver sur la billetterie du Quai des arts.

CLUBS DES 50 ANS ET +

Salle Charles-Dugas

- 5 mars à 10 h : AGA, brunch et information. Coût : 10 \$.
Information :
Marianne Cyr 418 364-3874,
Cloride Lebrasseur 418 364-3943,
Charley Day 418 391-7558.
- Places disponibles pour l'activité Mise en forme les lundis et mercredis à 9 h 30, au coût de 15 \$ pour la session hiver-printemps. Information : Cloride Lebrasseur 418 364-3943.

BINGO

- Les mercredis à 19 h à l'OTJ, bingo organisé par le club des 50 ans et plus de St-Omer.
- Les vendredis à 19 h à la salle Charles-Dugas.



FESTIVAL DE
L'ÉPERLAN
SMELT FESTIVAL

24, 25 ET 26 FÉVRIER 2023
FEBRUARY 24, 25 & 26

www.escuminac.org/festivaleperlan

The poster features a blue background with white snowflakes. A silhouette of a fish is shown jumping out of a splash of water at the bottom right. The text is in white and blue.